**Le Monde** 15 octobre 2020

<https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/10/15/albert-levy-une-politique-climatique-a-paris-ne-peut-etre-efficace-qu-a-grande-echelle-au-moins-regionale_6056059_3232.html>

* [GRAND PARIS](https://www.lemonde.fr/grand-paris/)

**« Une politique climatique à Paris ne peut être efficace qu’à grande échelle, au moins régionale »**

[**TRIBUNE**](https://www.lemonde.fr/idees-tribunes/)

**Albert Levy**

Urbaniste

Albert Levy, architecte et urbaniste, estime que le plan local d’urbanisme bioclimatique voulu par la Ville de Paris doit être étendu à l’ensemble du Bassin parisien, pour vraiment prendre en compte les enjeux écologiques de la métropole.

**Tribune.** La Ville de Paris a mis en place, le 26 septembre, une conférence citoyenne pour réviser son plan local d’urbanisme (PLU), qui devra être le premier PLU bioclimatique de France. L’agence Etat d’esprit a été mandatée pour sélectionner 100 citoyens, 70 dans Paris et 30 dans la petite couronne, représentatifs aux niveaux paritaire, socioprofessionnel, domiciliation, composition familiale et tranches d’âge. Cette pratique de démocratie participative rappelle la convention citoyenne pour le climat organisée par l’Etat, [qui a remis près de 150 propositions en juin.](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/07/13/transport-logement-alimentation-les-principales-propositions-de-la-convention-pour-le-climat-passees-au-crible_6046071_4355770.htm)

La conférence citoyenne métropolitaine aura, de même, pour tâche de définir, d’ici au 17 octobre, les grands axes d’action de la Ville de Paris en matière de lutte contre le réchauffement climatique à intégrer dans son futur document d’urbanisme : c’est un virage à 180° de la politique de bétonisation et de densification de la précédente mandature Hidalgo, qui se poursuit, hélas (vingt-trois platanes viennent d’être abattus quai d’Ivry pour laisser place à une tour).

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi**[**Plus de végétalisation et de concertation... Paris veut adapter son plan local d’urbanisme à l’urgence climatique**](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/07/23/paris-veut-adapter-son-plu-a-l-urgence-climatique_6047019_3234.html)

Après la cascade de plans (climat, canicule, biodiversité, Paris pluie, santé environnementale, etc.) adoptés par la Ville, après les innombrables recherches et études sur cette question, les expériences urbanistiques diverses et variées réalisées un peu partout en France et dans le monde, et après le travail de la convention citoyenne sur le climat, on peut se demander ce que cette nouvelle initiative va apporter de neuf à Paris pour orienter son action sur le climat. Un surcroît de légitimité pour sa future politique environnementale ? L’élaboration de ce PLU bioclimatique soulève, au moins, deux réserves.

**Vers une ville postcarbone**

La première concerne l’échelle pertinente de l’action. La question climatique est mondiale, la solution ne peut donc être qu’internationale. La Chine et les Etats-Unis émettent à eux seuls près de la moitié des gaz à effet de serre dans le monde, la France 1 %.

Malgré les réunions annuelles des COP et l’injonction répétée de baisser les émissions de CO2 pour tendre vers une neutralité carbone en 2050, la consommation mondiale d’énergies fossiles n’a cessé de croître, entraînant l’inexorable réchauffement de la planète, avec ses conséquences dramatiques : incendies, inondations, fonte des glaciers, rétrécissement de la banquise, tempêtes et tornades violentes, canicules, sécheresse, déshydratation et érosion des sols, causant exils et migrations massives de populations…

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi**[**Urbanisme à Paris : fini le « règne de la voiture, du bitume et du béton »**](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/05/urbanisme-a-paris-fini-le-regne-de-la-voiture-du-bitume-et-du-beton_6054790_3234.html)

Face à ces événements climatiques extrêmes, une politique d’adaptation des villes et de protection s’impose, surtout pour une métropole comme Paris, particulièrement vulnérable aux vagues de chaleur en raison de sa densité excessive, de sa forte minéralité et de sa faible proportion de végétation par habitant.

Lutter contre l’îlot de chaleur urbain et ses effets sanitaires délétères doit devenir l’objectif prioritaire de l’urbanisme bioclimatique, en renforçant la place de la nature en ville : végétaliser les rues et les places, diversifier la végétation, verdir façades et toitures, développer l’agriculture urbaine, les jardins partagés, les parcs, les trames vertes et bleues, stopper l’artificialisation des sols, déminéraliser les sols, favoriser l’infiltration naturelle des pluies, encourager la phytoépuration, restaurer les cours d’eau…

Ces mesures d’adaptation au dérèglement climatique doivent être également accompagnées d’une politique à plus long terme de transition énergétique, visant à atténuer la consommation des énergies fossiles dans tous les secteurs urbains (transport, habitat, tertiaire, consommation) et à leur substituer des énergies renouvelables, pour tendre vers une ville postcarbone.

**Course à l’échalote**

Cette politique climatique d’adaptation et d’atténuation ne peut être efficace qu’à grande échelle, au moins régionale. L’échelle de la ville est insuffisante et non pertinente pour un contrôle climatique véritable. C’est, au moins, au niveau de la région parisienne et du bassin d’emploi, avec ses 12 millions d’habitants, qu’il faut agir : le schéma directeur de la région Ile-de-France et le schéma de cohérence territoriale métropolitain, dans lesquels le PLU de Paris est inséré, ont commencé à se saisir de la question en intégrant les enjeux « air, énergie, climat » dans leurs objectifs.

La région a même organisé, les 16 et 17 septembre, une conférence sur le climat qui a abouti à 192 mesures visant à faire de l’Ile-de-France une région ZEN (zéro émission nette) et ZAN (zéro artificialisation nette).

On a le sentiment que, face aux défis climatiques, l’Etat, la région et la ville sont engagés dans une course à l’échalote, alors qu’une collaboration est indispensable sur ces enjeux et qu’une coordination, aux différentes échelles et instances, au-delà des clivages politiques et administratifs, est nécessaire.

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi**[**Dans l’ouest de Paris, des riverains vent debout contre la « bétonisation » de l’île Seguin**](https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/07/dans-l-ouest-de-paris-des-riverains-vent-debout-contre-la-betonisation-de-l-ile-seguin_6051315_3244.html)

La seconde réserve porte sur la métropolisation parisienne et la prise en compte de la pandémie qui sévit. Paris est le pôle central de la métropole parisienne, non de la Métropole du Grand Paris (MGP), qui exclut les 5 millions de Franciliens du périurbain, mais de la métropole régionale formée par ce bassin d’emploi où vivent 12 millions d’habitants. Entre la ville-centre et ses multiples « périphéries » (banlieue + périurbain + couronne multipolarisée + « espace » des réseaux nationaux et mondiaux propre aux métropoles), une interdépendance étroite s’est constituée.

Le problème, à présent, est de savoir si l’on veut maintenir cette organisation spatiale métropolitaine – avec son étalement énergivore, produit d’une histoire économique et sociale, une structure certes productive et créative, mais qui a engendré de profondes inégalités territoriales et d’énormes dégâts environnementaux et climatiques – ou si l’on veut réformer la métropole parisienne dans un sens plus soutenable, en rapport avec le nouveau régime climatique, et quelle forme alors lui donner : pour certains, dont le philosophe Dominique Bourg, l’expression « métropole durable » est un oxymore.

**Sus à la métropolisation**

Face au risque d’effondrement, conséquence de l’aggravation de la crise écologique et, maintenant, de la crise sanitaire et économique que nous connaissons, est-on prêts à revoir la métropolisation et son double, la mondialisation, *« deux faces d’une même réalité »,* selon le sociologue Pierre Veltz ? Les critiques et mises en cause récentes de la mondialisation et de la métropolisation dans la responsabilité de la pandémie et sa diffusion se sont, en effet, multipliées. On parle de plus en plus de souveraineté économique, de relocalisation industrielle, d’autosuffisance alimentaire, de mettre fin au consumérisme….

La question qui se pose donc pour Paris, et pour la métropole parisienne, c’est le devenir de ses aéroports géants (débat sur le terminal 4 à Roissy-Charles-de-Gaulle), de ses gigantesques gares TGV transformées en hypercentres commerciaux (débat sur l’aménagement de la gare du Nord), de ses grands hôtels internationaux (aujourd’hui vides ou fermés), de ses tours de bureaux bling-bling (tours Duo et tour Triangle), de ses centres d’exposition et palais des congrès démesurés, ainsi que des méga-événements comme les Jeux olympiques.

**Lire la tribune d’Albert Levy :**[**« Paris est vulnérable aux canicules »**](https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/06/22/paris-est-vulnerable-aux-canicules_5149515_3232.html)

Avec la remise en cause de la mondialisation et de la métropolisation, c’est cet « espace » des réseaux internationaux, caractéristique des métropoles, qui est aujourd’hui à reconsidérer. Signe précurseur : Europacity, mégacomplexe franco-chinois de commerces et de loisirs de plus de 3 milliards d’euros, prévu dans le nord de la région parisienne, [a été annulé en 2019 par les pouvoirs publics.](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/11/07/emmanuel-macron-annonce-l-abandon-du-megacomplexe-europacity-au-nord-de-paris_6018357_3234.html)

Cette structure spatiale métropolitaine énergivore, avec ces équipements métropolitains, ces architectures et ces méga-événements ne sont pas sans impact, direct ou indirect, sur le climat. Ils devraient donc être pris en considération dans le débat sur le futur PLU bioclimatique de Paris, dont le cadre doit être élargi à l’échelle régionale, avec une réflexion à mener sur la transition écologique de l’ensemble du territoire francilien.

**Albert Levy** est architecte et urbaniste, chercheur associé au laboratoire Lavue UMR CNRS 7218

**Albert Levy**(Urbaniste)